

La SERFNB : un bref historique

La SERFNB, me dit-on, serait en réflexion profonde quant à l'orientation qu'elle entend se donner face à un avenir qui, pour plusieurs, peut paraître incertain surtout suite à la pandémie. Elle s'interroge, à savoir si le rôle qu'elle joue et les services qu'elle rend ont toujours la même raison d'être. Comme la plupart des organismes existants, elle se pose la question à savoir comment elle doit opérer dans un monde technologique où nous sommes bombardés à cœur de jour. Un monde où la technologie, à cause d'un accès facile à une multitude de jeux-vidéos et d'informations dont de nombreuses erronées, vaudra les contacts sociaux connus jusque lors.

Pour savoir qui nous sommes, où nous en sommes et où nous allons, il importe de consulter l'histoire parce que le passé, à bien des égards, est garant de l'avenir, et il en est des organismes comme des individus.

Une école de pensée voudrait que les Acadiens et les francophones soient trop tournés vers le passé et pas assez vers l'avenir. Une belle fausseté! Il était un temps où ceux qui décidaient du curriculum à Fredericton refusaient que les nôtres apprennent leur histoire. Craignait-on que ce soit trop révoltant?

De nos jours, les Acadiens apprennent leur histoire et célèbrent leur identité, et cela ne les empêche aucunement d'être présents de façon active dans toutes les instances de la société. Ils font preuve de compétence, participent activement à l'orientation que se donne la collectivité et commandent de bons salaires.

Si on fait appel à mes services, aujourd'hui, pour présenter un bref historique de l'Association, c'est probablement parce que, en 2011, lors du 25^e anniversaire de la SERFNB, on lançait l'historique de l'Association : un livre de 257 pages qui raconte les débuts, le rôle, les prises de position adoptées et promues sous chacun des sept présidentes et présidents en fonction au cours de ces vingt-cinq ans. On y trouve également un bref historique de chacun des treize cercles. Et, ce n'est pas par hasard que j'ai voulu donner à ce document le titre « *La SERFNB : une force vive en Acadie* ». J'en reparlerai.

Conférence d'Hector J. Cormier Colloque des dirigeants-es 2024 de la SERFNB

Avant la création de la SERFNB à l'automne de 1986, les cercles *Edgar-Poirier*, *Beauséjour*, *Jacqueline-Collette*, *Maurice-Duguay*, *De-la-Mer*, *John-Vallillee* existaient déjà. Un organisme provincial allait les fédérer en vue d'objectifs communs. Les autres entités se sont ajoutées par après, soit *À-Marée-Haute* (nov. 1986), *AB*CDE* (mars 1987), *Roland-Ouellette* (mai 1988), *Alcide-F.-LeBlanc* (août 1988), *Madawaska* (oct. 1989), *De-la-Capitale* (oct. 1996) et *Restigouche-Ouest* (juin 2004). Ce sont ces regroupements qui ont constitué la base d'un organisme qui a évolué au cours des ans, et qui, à bien des égards, a joué un rôle intéressant et fort important.

Mais pourquoi la création d'une Société de retraités francophones de l'enseignement? Il existait dans la province, depuis onze ans déjà, un organisme de cet ordre chez les anglophones, soit la New Brunswick Society of Retired Teachers (NBSRT). On tenait les réunions dans l'édifice de la Fédération à Fredericton (FENB). Ronald LeBreton, le directeur général de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) à l'époque, en observait le déroulement et rêvait du jour où la même chose se produirait chez les nôtres.

Ainsi, en 1984, Ronald LeBreton mit sur pieds un comité provisoire qui allait promouvoir l'idée d'un regroupement francophone et recruter les intéressés. L'idée fit davantage son chemin dans les milieux ruraux et semi-ruraux parce que, dans ces endroits, la NBSRT n'avait pas prévu l'existence de cercles. L'organisme anglophone était surtout présent dans les milieux urbains et avait recruté quelques francophones dans des centres comme Moncton, Bathurst, Campbellton et Edmundston. De là une résistance chez certains des nôtres à l'idée de créer un organisme de langue française. On disait, en certains endroits, qu'il ne fallait surtout pas faire bande à part parce que, sans les anglophones, nous ne jouirions pas des généreuses pensions que nous connaissons. Un autre mythe à déboulonner.

Dans ces milieux, où il existait des cercles de la NBSRT, on était heureux de voir la présence de quelques membres francophones, pourvu qu'ils s'accommodent d'une mentalité qui n'était pas la leur et d'activités qui se déroulaient exclusivement en anglais, sauf à Edmundston, peut-être. Quand les dirigeants apprirent que les francophones songeaient à créer un organisme bien à eux, ils ne se gênèrent pas de les traiter de « fauteurs de trouble », « d'éléments de division et de discorde » dans des milieux où, selon eux, l'harmonie existait depuis toujours. Un autre mythe à démolir.

Conférence d'Hector J. Cormier
Colloque des dirigeants·es 2024 de la SERFNB

Malgré ces injures, la SERFNB verra le jour les 11 et 12 octobre 1986, il y a de cela trente-huit ans. L'Association allait se donner, comme mission, quatre grands objectifs.

Dans un premier temps, on allait sensibiliser les retraités de l'enseignement et les inviter à rejoindre les rangs d'un regroupement qui établirait des cercles dans leurs milieux. Le but est devenu une réalité dès les tout débuts. De 1984 à 1986, il existait déjà six cercles dans la province. De 1986 à 1989, il s'en est créé cinq autres. Vinrent s'ajouter ultimement les cercles De-la-Capitale en 1996 et Restigouche-Ouest en 2004. Ainsi, les retraités de l'enseignement pouvaient compter sur un organisme qui serait leur un peu partout dans la province, et où les distances à parcourir seraient raisonnables.

On allait collaborer avec l'AEFNB à la diffusion de toute information pertinente se rapportant aux pensions de retraite. Un autre objectif qui fit son chemin rapidement. Six mois après la fondation de la SERFNB, les membres recevaient un premier numéro de l'ENTRE NOUS : moyen efficace qui allait permettre d'entretenir des liens non seulement avec l'AEFNB, mais aussi entre la SERFNB et les membres.

Quand, par exemple, la SERFNB faisait des représentations auprès d'un ministre ou d'une ministre quelconque, on avait en main le moyen par excellence pour en informer les nôtres. Prenons, à titre d'exemple, la rencontre avec la ministre de l'Éducation, madame Madeleine Dubé, pour faire valoir le rôle important que jouaient et que pouvaient jouer les retraités de l'enseignement quant à la suppléance dans les écoles. La SERFNB fit une étude sur ce qui se faisait partout ailleurs au pays. Au Nouveau-Brunswick, on pouvait faire vingt jours de suppléance. Pour aller au-delà, il fallait s'embarrasser de tracasseries administratives pour une autorisation du Ministère. Cela n'intéressait pas les membres. Nous avons donc agi. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, quand il manquait de personnel qualifié, les suppléants, enseignantes et enseignants à la retraite, étaient autorisés à enseigner une année entière s'ils le désiraient.

Comme troisième objectif important, on allait intervenir auprès des pouvoirs publics pour de meilleures conditions de retraite et autres avantages. Quand le gouvernement voulut se mêler de baisser le taux de l'indexation au coût de la vie de

Conférence d'Hector J. Cormier
Colloque des dirigeants·es 2024 de la SERFNB

nos pensions de retraite, la SERFNB s'est ralliée à l'AEFNB et à la NBTA pour s'opposer énergiquement à une pratique qui allait permettre au gouvernement de sauver des sous à nos dépens. Dans le mouvement de contestation, plusieurs de nos membres étaient dans la rue, devant les bureaux des députés et des ministres, en guise de solidarité avec les membres actifs de la profession, et, aussi et, surtout, pour défendre les acquis.

Vous vous rappellerez sûrement, plusieurs années passées, de cette nouvelle qui nous informait que le fond de retraite des enseignantes et des enseignants de la province était à sec. Vide! Le fond de retraite était à l'agonie. On se servait des contributions qui devaient assurer nos revenus de retraite pour bâtir des écoles, des hôpitaux et des routes au lieu de les investir pour en tirer le meilleur rendement possible. Le gouvernement s'est vu forcé d'y verser un milliard. Et, depuis, nous nous sommes assurés, et avons obtenu, que ce soit un organisme privé, Vestcor en l'occurrence, qui gère le fond avec un conseil d'administration formé de personnes compétentes. Et, ça fonctionne très bien. N'y a-t-il pas là un argument assez persuasif pour qu'on veuille faire partie d'une association telle que la nôtre?

Comme quatrième but, on allait promouvoir des programmes et des activités qui permettraient aux membres de maintenir un contact social entre eux et avec la profession. Il me vient à l'esprit les congrès qui ont été le moyen par excellence pour la réalisation de l'objectif. Ce sont ces assises annuelles qui ont assuré l'immense succès de la SERFNB. Les congrès permettent aux membres de se rencontrer et de socialiser le temps d'une journée annuellement. On rend hommage à des membres méritants, on écoute des conférenciers qui nous incitent à réfléchir. On revient à la maison la tête pleine de bons souvenirs avec l'idée que l'Association est entre bonnes mains et voit à nos intérêts.

La NBSRT ne tenait que des assemblées annuelles peu fréquentées. Le recrutement se faisait difficilement. J'assistais à leurs assises à titre de président de la SEEFNB. Les collègues de langue anglaise, pour leur part, étaient émerveillés de constater le nombre de membres qu'attiraient nos assises annuelles.

Conférence d'Hector J. Cormier
Colloque des dirigeants·es 2024 de la SERFNB

La SERNB n'a jamais cessé de progresser. Elle a été, pour plusieurs, une école de formation au leadership. Il s'agit de voir le nombre imposant de personnes qui ont agi à des postes divers, tant au niveau provincial qu'au niveau des cercles, au sein de conseils d'administration et de comités divers. Des activités comme celles-ci en sont un témoignage éloquent. La SERFNB compte une structure solide, mais la vie y est assurée grâce au dynamisme de gens comme vous.

La SERFNB a pris position sur de nombreux sujets à la fois divers et importants. Elle a posé et pose encore sa pierre à la mosaïque sociale autant nationale que provinciale. Sous la présidence de Jacqueline Collette, par exemple, l'Association a signé un contrat avec Assomption-Vie qui permettait aux membres l'achat d'une police d'assurance-vie à un taux abordable. Sous celle de Jeannette Pelletier, elle s'est opposée à une politique du gouvernement de Frank McKenna qui, pour sauver des sous, voulait mettre fin au régime public d'assurance médicaments pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

C'est grâce à la SERFNB si les francophones jouissent d'une association dynamique regroupant les aînés de la province. Suite à une résolution de l'assemblée annuelle à Bathurst en 1996, Willie Lirette, le président provincial de l'époque, a mené le projet à bonne fin. Quand Frank McKenna a aboli les conseils scolaires en 1996, l'Association, sous la présidence de Cyrille Sippley, s'est opposée farouchement à une telle politique. C'est également sous son mandat que la SERFNB offrait ses services lors des ateliers de préparation à la retraite.

J'étais président de 2003 à 2007. C'est sous mon mandat que l'Association a mis en place une structure comprenant une direction générale. Un tour de la province nous apprenait que plus de 88% des membres favorisait une telle mesure.

La SERFNB, sous la présidence de Roger Doiron, fit cause commune avec le Forum de concertation des organismes acadiens lors de la présentation d'un mémoire bien étoffé qui avait pour but de revoir et de rétablir les priorités en matière d'éducation depuis la petite enfance jusqu'à l'université en passant par les autres secteurs de l'éducation publique. Madame Sonia Roy présida les assises du 25^e anniversaire de la SERFNB dont le congrès eut lieu à Caraquet en 2011.

Conférence d'Hector J. Cormier
Colloque des dirigeants-es 2024 de la SERFNB

La SERFNB et la NBSRT ont revendiqué et ont obtenu que chacune des associations ait un représentant au *Comité des assurances collectives*. Le nôtre siégeait a notre conseil d'administration. Une nouvelle directrice générale à la tête de ce comité a décidé que cette représentation n'était pas nécessaire et nous a envoyés promener. Si la chose n'a pas été rectifiée depuis, nous nous devons d'y voir. Nous sommes un groupe nombreux, et ce sont des millions et des millions que les retraités de l'enseignement versent dans le programme annuellement. Assez pour y être bien représentés. De plus, les personnes vieillissantes ont des besoins particuliers, et nous nous devons d'être là pour les faire valoir. Mentionnons, entre autres, les problèmes de surdité nécessitant parfois des prothèses auditives.

Ces positions ne constituent qu'une fraction des revendications de la SERFNB. Nous n'avons qu'à consulter les quatre-vingt-onze pages à cet effet dans l'historique de la SERFNB. Celle-ci a fait sentir sa présence dans bien des domaines qui sont ou d'intérêt aux membres, ou à la société acadienne dont nous sommes des contributeurs importants.

Revenons au titre de l'historique. Quand j'ai occupé le poste de président du cercle Jacqueline-Collette, j'avais invité monsieur Gilbert Finn, président et directeur général d'Assomption-Vie, à venir s'adresser aux membres sur la visite qu'avaient fait en France quatre Acadiens¹ sur invitation du général DeGaulle. Assis à mes côtés et, jetant un regard aux convives, il me dit : « Réalisez-vous l'importance que représente votre association dans la collectivité acadienne, et quelle force vive elle est pour l'Acadie? » Sur ces propos, il me vint à l'idée que la force de toute organisation est à la base dans les mains de celles et de ceux qui acceptent d'être membres et qui exercent le droit de parole et le droit de vote.

Au moment du questionnement que fait l'Association, je dis : « Continuons d'assurer que la SERFNB soit une force vive en Acadie. Qu'elle ait plus de sens que jamais, même si le recrutement peut parfois être plus difficile et malgré le fait que les membres sont de plus en plus vieillissants. Qu'elle soit présente là où les intérêts des membres ainsi que ceux de la collectivité sont en jeu.

Madame la présidente, merci de votre aimable invitation à m'adresser à ce groupe. Ces membres sont l'âme de l'organisation et assurent la vivacité qu'on connaît au

**Conférence d'Hector J. Cormier
Colloque des dirigeants·es 2024 de la SERFNB**

niveau des cercles. Merci à vous toutes et à vous tous qui êtes un atout inestimable dans l'organisation. Permettez-moi, en guise de conclusion, de partager une information découverte récemment : 44% des Canadiens offrent, en moyenne, 156 heures de bénévolat par an. S'il fallait le payer, il en coûterait près de 56 milliards. Vous êtes de ceux-là, et nous vous en sommes reconnaissants. Il faudrait vous le dire plus souvent. Sans cette contribution, la SERFNB serait une coquille vide.

Hector J. Cormier

Rencontre des dirigeantes et dirigeants de cercles

Bathurst, Nouveau-Brunswick

Le 23 octobre 2024

¹ Il s'agissait d'Euclide Daigle, de Gilbert Finn, de Dr Léon Richard et d'Adélarde Savoie en 1968.